

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Réunion du 19 septembre 2023 à 19 h
Local 118**

Personnel scolaire

Audréane Gervais (P)
Myriam Boutin (P)
Sylvie Genest (P)
Julie Desjardins (P)
Lucie Mongeon (P)
Véronique Pilotte-Charron (P)
Manon Therrien (P)
Audrey Valcourt (P)

Substituts

Émilie Bondu (A)

Direction

Annick Massie (P)
Caroline Matte (A)

Public

Aucun membre du public

Parents

Cynthia Bolduc (P)
Karine Émond-Boudreau (P)
Benoît Carboneau (P)
Stéphane Gosselin (P)
Isabelle Lafontaine (P)
Olivier Leduc (P)
François Junior Poulin (P)

Substituts

Cindy Glaxer-Babin (A)
Marie-Pier Morest (A)
Caroline Raymond (A)
Virginie Trudel (A)

Membre de la communauté

Alicia Lacasse-Brunet (A)

Invités

Aucun invité

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Gosselin ouvre la réunion à 19 h 05 et souhaite la bienvenue à tous. Il passe le flambeau à Mme Massie qui poursuit l'animation de la réunion.

2. Présentation des nouveaux membres et vérification de la liste des membres pour 2023-2024

Un tour de table a lieu et les membres parents et du personnel se présentent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Massie présente l'ordre du jour. Mme Émond-Boudreau demande d'ajouter au varia une discussion quant au nouveau traiteur pour les dîners.

Mme Therrien propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout au varia et Mme Bolduc seconde. L'ordre du jour est adopté.

4. Adoption du procès-verbal du 13 juin 2023 et suivis

Mme Massie demande si des changements doivent être apportés au procès-verbal. On relève quelques passages à modifier sur le plan de la langue. Certaines questions de compréhension sont posées par des nouveaux membres. Mme Massie y répond et offre certaines clarifications.

L'adoption du procès-verbal est proposé par M. Leduc propose et appuyé par Mme Pilotte-Charron.

CÉ-02-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Parole du public

Aucun public n'était présent.

6. Procédure d'élection

Mme Massie propose que les parents souhaitant accéder à un poste se manifestent ou que les membres proposent une personne à un poste. Tous les membres sont d'accord.

CÉ-03-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Élections

7.1 Présidence

M. Babin propose M. Gosselin comme président et ce dernier accepte la nomination. Aucun autre parent ne souhaite tenir le rôle de président. M. Gosselin est élu par acclamation au rôle de président.

CÉ-04-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Vice-présidence

M. Carboneau se propose au poste de vice-présidente. M. Carboneau est élu par acclamation au rôle de vice-président.

CÉ-05-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3 Secrétaire

Mme Massie demande s'il y a un membre parent qui souhaite obtenir le rôle de secrétaire. Une hésitation se fait ressentir auprès des membres parents. Mme Lafontaine se propose et est élue au poste par acclamation.

CÉ-06-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Membre de la communauté

Les membres soulignent leur appréciation quant à la contribution de Mme Alicia Lacasse-Brunet, conseillère du district, comme membre de la communauté au cours de la dernière année. Mme Massie va la contacter afin de valider son intérêt à se joindre à nouveau ou non. Mme Lafontaine propose Danique Osborne Lafontaine, vice-présidente du nouveau Comité du quartier Bellevue-Sud. Mme Lafontaine va la contacter et valider son intérêt à se joindre comme membre de la communauté.

CÉ-07-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Présence de la direction adjointe

On demande l'autorisation des membres du CÉ pour que la direction adjointe, Mme Caroline Matte, assiste aux rencontres. Tous les membres acceptent.

La présence de la directrice adjointe au CÉ est proposée par M. Gosselin et appuyée par Mme Valcourt.

CÉ-08-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Rôles et pouvoirs de la direction d'école et du conseil d'établissement

Mme Massie résume l'objectif des formations obligatoires pour les membres du CÉ. Mme Massie précise que les capsules et informations fournies dans les formations permettent de mieux comprendre les différents sujets qui sont et seront discutés lors des prochaines rencontres du CÉ.

11. Calendrier des réunions

Mme Massie présente le calendrier de réunions. Mme Desjardins consulte les membres afin de proposer que les réunions commencent à 18 h 30, plutôt que 19 h. Les membres du CÉ acclament cette proposition.

Le calendrier des réunions est proposé par Mme Julie Desjardins et appuyé par Mme Therrien.

CÉ-09-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Règles de régie interne

Mme Massie lit les passages auxquels il faut porter une plus grande attention. M. Gosselin mentionne que pour le point 2.7, l'heure de début des rencontres devra être mise à jour.

Les règles de régie interne sont proposées par Mme Therrien et appuyées par M. Carboneau.

CÉ-10-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Utilisation du parc-école

Mme Massie demande aux membres du CÉ s'ils autorisent les élèves, avec leurs enseignant.e.s, à faire des sorties à pieds ou à vélo dans le quartier, et ce, sans demander l'autorisation pour chacune des sorties. Tous les membres sont d'accord.

Il est proposé par M. Gosselin et appuyé par Mme Boutin d'autoriser les sorties à pied ou à vélo dans le quartier.

CÉ-11-09-2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Activités socioculturelles, éducatives et sportives

Mme Massie mentionne que la plupart des demandes de sortie sont en attente de confirmation considérant les négociations actuelles. Mme Massie précise que certaines activités pourraient avoir lieu puisque certaines ont été réservées l'année dernière. Mme Massie mentionne qu'elles auraient lieu à l'intérieur de l'horaire de classe. Il est convenu d'en rediscuter lors d'une éventuelle réunion.

15. Protocole d'entente – Mini-Phénix

Mme Massie mentionne que le programme Mini-Phénix pourrait encore avoir lieu cette année. Il est précisé que c'est un parent d'un enfant de notre école qui chapeaute les jeunes dans ce programme. Ce programme est apprécié par les membres du CÉ considérant qu'il encourage les élèves à faire de l'activité physique et à découvrir ce sport.

Mme Boutin propose d'adopter l'entente et est appuyée par Mme Bolduc.

CÉ-12-09-2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. OPP — activités

M. Gosselin présente avec enthousiasme la réussite de l'épluchette de blé d'indes. M. Gosselin présente un calendrier d'activités qui seront organisées et tenues par l'OPP pour l'année scolaire 2023-2024. Celles-ci sont l'Halloween, un *paint night*, la création de cartes de Noël, la danse de la Saint-Valentin, le visionnement d'un film en mars, le vernissage (18 avril 2024), la vente de garage (25 mai 2024) et le barbecue (17 juin 2024). Il précise que les réservations des locaux seront effectuées à l'avance cette année afin confirmer les dates ciblées pour chacune des activités. On indique que la danse d'Halloween est prévue pour le 27 octobre 2023.

Il est proposé par Mme Émond-Boudreau et appuyé par M Leduc d'approuver le calendrier des activités de l'O.P.P.

CÉ-13-09-2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Utilisation des locaux mis à la disposition de l'établissement

Mme Massie présente les locations des locaux qui ont été annexés au cartable. Le CÉ doit approuver la location des locaux de l'école. Mme Massie précise que nous sommes surtout sollicités pour les gymnases. Les locations sont à finaliser et des contrats sont en attente de confirmation.

M. Carboneau propose d'approuver les locations de gymnases et est appuyé par M. Leduc.

CÉ-14-09-2023 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. Communications (volet parents)

- a) *Président* : M. Gosselin remercie les membres de sa nomination et exprime son appréciation à reprendre son rôle de président au sein du CÉ.
- b) *Comité Parent* : M. Gosselin demeure le président et Mme Lafontaine est la membre substitut.
- c) *Représente de la communauté* : Rien à mentionner.
- d) *Représentant de l'OPP* : M. Gosselin mentionne que l'épluchette de blé d'indes a été une réussite. Tel que soulevé par les membres, il est d'avis qu'il aurait été préférable de publiciser davantage l'événement. Il estime une participation de 400 personnes environ. Il y avait trop de maïs, le surplus a été offert à l'organisme à Itinérance zéro. M. Gosselin propose d'organiser une prévente pour la prochaine épluchette. Somme toute, l'activité a été une réussite. Il est à noter que considérant les négociations, le personnel n'était pas présent à cette activité.

19. Communications (volet personnel scolaire)

- a) *Représentante du personnel enseignant* :

Préscolaire : Mme Gervais mentionne que l'entrée progressive a été un succès et que des bienfaits sont observables auprès des enfants du préscolaire.

Premier cycle : En 1^{ère} année, Mme Genest exprime que la routine s'est bien installée avec les enfants. Elle mentionne que l'ortho enseignante vient dans la classe une heure par jour. Mme Genest mentionne qu'elles ont commencé la remise des *Escacoeurs*, la présentation des règles à travailler avec les élèves. Des cœurs seront apposés sur les portes de leurs classes respectives lors que les règles seront respectées. Il y aura éventuellement des célébrations.

En 2^e année, le roulement se passe bien également. Ils font des portraits d'apprentissage pour évaluer. L'ortho enseignante fait aussi un suivi auprès de chaque élève pour la fluidité.

Deuxième cycle : Mme Boutin mentionne que la routine est aussi bien installée avec leurs élèves. Les élèves apprennent à se connaître davantage. Elle mentionne que plusieurs élèves proviennent de Trois saisons et qu'ils sont bien accompagnés afin de faciliter leur intégration et adaptation. L'intégration est donc positive selon Mme Boutin.

Troisième cycle : Mme Therrien explique qu'ils ont commencé des travaux académiques. Le projet avec les plantes a débuté. Ils ont installé trois « racks ». Il y aura des concours entre les classes afin d'encourager la réalisation de ce projet. Ils ont commencé la semence, chaque élève a une plante. Les 5^e année ont aussi débuté leurs travaux.

- b) *Représentante du personnel professionnel* : Mme Pilotte-Charron s'occupe de la 1^{ère} à la 6^e année. Des ordinateurs sont fournis aux élèves qui en ont besoin. Elle exprime sa satisfaction à revoir les élèves et à rencontrer les nouveaux.
- c) *Représentante du personnel de soutien* : Mme Plante exprime qu'ils ont accueilli beaucoup d'élèves en provenance de l'école Trois saisons. Ils apprennent à se connaître et des liens se créent. L'équipe technique a été mise en place pour le 2^e cycle. Au cours de la semaine du 15 septembre, Mme Plante a fait la formation des médiateurs afin d'accompagner les élèves dans la résolution de conflits. Au cours de la semaine du 25 septembre, les médiateurs débutteront ainsi que les agents bienveillants. Le fonctionnement CAP pour le prêt des jeux pour l'extérieur est aussi implanté. Les élèves de 5^e et 6^e année seront impliqués au CAP.
- d) *Représentante du personnel du service de garde* : Mme Desjardins accueille 454 élèves sur 562 cette année, dont 270 sont des élèves réguliers et 184 sont des élèves sporadiques. Une petite liste d'attente est encore présente. L'équipe est composée de 24 éducatrices, selon un ratio de 1 éducatrice pour 20 enfants. Mme Desjardins exprime sa reconnaissance envers son personnel du service de garde. Malgré les défis rencontrés, Mme Desjardins mentionne être satisfaite de la rentrée scolaire et que la collaboration entre son personnel et celui enseignant est positif.
- e) *Direction* : Mme Massie précise aux membres les nouvelles valeurs du projet éducatif : engagement, respect et autonomie. Elle mentionne constater que le personnel de l'école tient compte de leurs valeurs. Le 21 septembre 2023, il y aura la promesse des brigadiers juvéniles. La déclaration de la clientèle aura lieu le 29 septembre 2023. Mme Massie conclue sur son appréciation envers sa belle équipe et par rapport à la rentrée scolaire. Mme Massie mentionne que la rentrée scolaire a été une réussite.

20. Varia

Mme Émond-Boudreau présente une suggestion qui a été soulevée sur le groupe Facebook des parents de l'école de l'Escalade. Elle mentionne que plusieurs parents se sont plaints du nouveau traiteur (prix, choix de repas, etc.). Elle suggère de réévaluer dans 2-3 mois afin de savoir si ce nouveau traiteur correspond réellement à la clientèle. Mme Massie mentionne qu'habituellement,

que l'entente a une durée d'un an. Elle recommande de continuer à recevoir les commentaires des parents et de permettre au traiteur de s'adapter à nos besoins. Mme Desjardins mentionne que l'organisation des dîners avec le traiteur est positive et efficace. Des discussions au sein des membres sont soulevées quant aux prix, aux menus, au processus de sélection du traiteur. Il est aussi soulevé que ce traiteur offre des contenants biodégradables. Plusieurs membres rappellent qu'il en demeure le choix aux parents d'offrir ce service à leurs enfants ou non. Mme Massie conclue que dans le prochain communiqué, un paragraphe adressera la situation du traiteur et invitera les parents à communiquer directement avec l'école pour faire part de leurs commentaires.

21. Fin de la réunion

La séance est levée à 20 h 45.

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Therrien et secondée par Mme Genest.

CÉ-15-09-2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ